



A l'attention du Collège des Bourgmestre  
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 22 septembre 2017

**Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 28 septembre 2017**

**Monsieur le Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Échevins,**

**Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je voudrais porter à l'ordre du jour du Conseil du 28 septembre 2017 les deux points suivants :**

1. *Communes hospitalières*
2. *Appel à projets lancé par la Région wallonne pour palier le manque de médecins généralistes*

**Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ces points.**

**Bonne journée.**

**Pour le groupe Ecolo,  
Jean-Pierre GRAISSE**

## 1. Communes hospitalières

Le jeudi 14 septembre, à 18h30, devant 54 maisons communales du pays, des citoyens se sont réunis pour demander des politiques locales plus accueillantes envers les migrant-e-s, sans papiers et réfugié-e-s. Dans toute l'Europe, des citoyens se mobilisent pour défendre un avenir commun où les migrants ont leur place, où la peur et le repli sur soi ne constituent pas notre unique horizon et où solidarité rime avec rencontres, avec partage, avec dignité.



A chaque échelon, nous pouvons faire la différence et permettre aux personnes migrantes d'être mieux accueillies, aux sans-papiers de ne pas vivre dans la peur et aux demandeurs d'asile d'être soutenus dans les démarches. Aussi au niveau communal...

C'est tout le sens de la Campagne « Communes hospitalières », portées par des collectifs citoyens et des organisations non-gouvernementales. (> <http://www.communehospitaliere.be/>) Ce fut aussi le cas à Bertrix, à l'initiative du groupe local CNCD 11 11 11 avec la participation du groupe interculturel bertrigeois Avana. Les membres du Collège ont même eu droit à une chanson.

**Le collège peut-il me dire quels engagements il compte prendre suite à cette interpellation.**

## 2. Appel à projets lancé par la Région wallonne pour palier le manque de médecins généralistes

La presse de la semaine annonce un appel à projet lancé par le Ministre wallon de la Ruralité invitant les communes rurales et semi-rurales à prendre des initiatives pour faire face à la pénurie de médecins généralistes.

La Commune de Bertrix est tout à fait concernée par cet appel à projets qui prévoit notamment un soutien pour la création de logements tremplins réservés aux assistants en médecine ainsi qu'aux généralistes ou la mise en place de cabinets ruraux.

**Le Collège compte-t-il prendre contact avec les médecins de Bertrix afin d'entendre leur demandes et veiller le cas échéant à les soutenir pour la concrétisation de tels projets.**

La Meuse du jeudi 21 septembre

PROVINCE DE LUXEMBOURG – SANTÉ

### Pour garantir une médecine de proximité

Pour lutter contre l'absence d'offre médicale de proximité et de première ligne tout en garantissant un accès équitable aux soins de santé, le Ministre wallon de la Ruralité, René Collin lance, à destination des communes rurales et semi-rurales de Wallonie, un appel à projets visant à faire face à la pénurie de

médecins généralistes. Parmi les 229 communes rurales de Wallonie, plus de six sur dix font face à une pénurie de médecins généralistes. Dans 50 d'entre-elles, il n'y a même pas de généralistes de moins de 40 ans! Les projections pour l'avenir ne sont pas encourageantes: en 2037, il y aura 5,09 gé-

néralistes pour 10.000 habitants en Fédération Wallonie-Bruxelles, contre 9,9 actuellement. En 2023, seulement 607 numéros INAMI seront délivrés pour les Francophones et en 2025, seulement 43% des médecins francophones qui partiront à la retraite seront remplacés. Ce programme, doté de 2 millions

d'euros, repose sur deux axes complémentaires. Le premier concerne la création de logements-tremplins réservés aux assistants en médecine ainsi qu'aux généralistes. Le bail d'un an renouvelable à tarif modéré facilitera l'installation durable des bénéficiaires au profit de la population locale.

Le second concerne la création de cabinets ruraux d'au moins deux locaux. Ces derniers pourront accueillir aussi bien des généralistes qu'une offre médicale pluridisciplinaire. Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 12 janvier 2018. Les projets retenus pourront bénéficier d'une intervention maximale de

100.000 euros; le taux de subvention pouvant, quant à lui, atteindre 60 à 80% des dépenses éligibles. Pour René Collin, cette initiative répond à l'urgence de préserver l'attractivité des zones rurales, tout en assurant la continuité de soins pour quelque 40% de la population wallonne. 